



éduscol

Fiches repères pour l'apprentissage du
Français Langue de Scolarisation avec les élèves allophones
nouvellement arrivés en France

Socle et activités langagières

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable de la Direction générale de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

septembre 2012

Cette section présente une réflexion didactique et pédagogique autour de la maîtrise de la langue française et décline à travers le prisme des activités langagières du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL) les compétences du Socle commun de connaissances et de compétences.

Français langue des matières ou français comme matière ?

Il est essentiel, dans un premier temps de distinguer ces deux aspects, qui doivent être articulés pour sortir de la difficulté les élèves les plus en délicatesse avec le français de l'école. Faire de la remédiation en français comme matière n'a, au contraire de ce que l'on croit, strictement aucun effet sur la langue comme compétence transversale. La plupart des exercices de grammaire de phrase présents dans les manuels n'entraînent à aucune compétence.

Le français comme matière poursuit ses propres objectifs (travail métalinguistique, culture littéraire et humaniste) et dépasse la seule compétence 1 du Socle. Le français est aussi la langue de toutes les matières. Chaque professeur a donc vocation à enseigner *en tant que telle* la variété de langue française requise par sa discipline et ses situations d'apprentissage spécifiques. Il s'agit bien d'un des objets de l'enseignement, et non, comme on le croit trop souvent de sa condition. Il est essentiel de ne pas faire de la maîtrise du français écrit un préalable bloquant aux apprentissages. L'élève continue à apprendre la langue française tout en apprenant la physique, la musique, la technologie...

La démarche n'est pas « j'apprends le français, donc je peux faire de la chimie », mais bien « j'apprends en même temps la chimie et le français », sans oublier que l'élève a souvent déjà travaillé la chimie dans son pays d'origine.

SOMMAIRE

Activités de compréhension.....	4
ÉCOUTER.....	4
LIRE	10
Activités de production	20
PARLER EN CONTINU	21
RÉAGIR ET DIALOGUER	27
ÉCRIRE.....	32
ÉCRIRE EN INTERACTION.....	40
Activités de médiation.....	41

Activités de compréhension

Les activités de compréhension supposent le silence et l'attention au support. Elles tiennent également une grande place dans bien des formes d'apprentissages (comprendre le contenu d'un cours, consulter des manuels, des ouvrages de référence et des documents).

Elle se déclinent sous deux formes : « écouter » et « lire ».

ÉCOUTER

Dans les activités de réception orale (écoute, ou compréhension de l'oral), l'utilisateur de la langue comme auditeur reçoit et traite un message parlé produit par un/plusieurs locuteur(s).

Le poids de la production écrite est énorme dans notre système éducatif, qui tient peu compte des productions orales et ne les travaille pas en tant que telles (l'oral est faussement conçu comme n'étant que spontané et ne nécessitant pas d'être entraîné) même si les élèves y sont majoritairement plus à l'aise. Si la majeure partie du cours est menée à l'oral, la majeure partie de l'évaluation est conduite à l'écrit.

C'est son degré de maîtrise du code écrit qui sert de norme à l'adulte pour évaluer les élèves.

La focalisation générale sur les insuffisances de la production écrite des élèves conduit à négliger l'oral (en réception et production) qui constitue pourtant à la fois un levier et une étape indispensable dans l'apprentissage de la langue de l'école. Or, l'activité de réception précède celle de l'expression. Elle expose l'élève à la langue authentique, mais il faut mettre en place des stratégies de réception performantes pour espérer développer de façon efficace, les compétences d'expression orale ou écrite.

DANS LE SOCLE

La compréhension de l'oral n'apparaît pas de façon explicite comme une compétence langagière dans la compétence « La maîtrise de la langue française » mais elle est déclinée de façon implicite à travers certains items des domaines « Lire » et « Dire », tels que :

- « Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des oeuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge » (palier 1)
- « Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication » (palier 1)
- « Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres,[...] écouter autrui... » (palier 2).

L'échange nécessite au préalable la réception du message.

En revanche, la compréhension de l'oral apparaît de façon explicite dans la compétence « La pratique d'une langue vivante étrangère » sous l'intitulé « Comprendre à l'oral » au palier 2 et « Écouter et comprendre » au palier 3. La compétence 2 permet de cibler des compétences liées directement à l'acquisition du français comme langue seconde et peut servir de référence quant aux exigences de mise en oeuvre de l'apprentissage de la langue de scolarisation pour les EANA.

Elle apparaît également de façon explicite dans la compétence « L'autonomie et l'initiative » au palier 2 avec l'item « soutenir une écoute prolongée ».

Cette activité de réception orale constitue un point de départ pour tout EANA et requiert donc une attention primordiale dans l'enseignement de toutes les disciplines.

POUR LE PALIER 1

PALIER 1 – COMPÉTENCE 1 :	
LIRE	<ul style="list-style-type: none">- Lire seul et écouter- Lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature jeunesse adaptés à son âge
DIRE	<ul style="list-style-type: none">- Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de communication

L'entrée dans la langue française comme langue seconde se fait par des enregistrements audio de contes-livres, de méthodes de lecture. On privilégie les histoires à forme répétitive, dont l'aspect récurrent de certaines structures permet aux apprenants de répéter, de mémoriser des expressions en contexte social virtuel. On travaille également à partir de comptines, qui présentent elles aussi des schémas répétitifs. Le découpage de la chaîne sonore en segments porteurs de sens ne se produit pas sans étapes de discrimination auditive, indispensables pour fixer les liens graphie/phonie. Il s'ensuit un apprentissage plus ciblé avec des manipulations diverses, qui gagne en efficacité en faisant appel aux outils numériques.

Dans tous les cours, quelle que soit la discipline, les échanges entre pairs sur des thématiques engageant des mots familiers et des expressions courantes qui se réfèrent au quotidien seront favorisés. La médiation par un pair qui maîtrise la langue de l'apprenant et la langue française, qui mène un travail d'interprétation, de reformulation, de paraphrase, de mime, de dessins... facilite les échanges.

POUR LE PALIER 2

PALIER 2 – COMPÉTENCE 2 :

COMPRENDRE À L'ORAL

- Comprendre les consignes de classe
- Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes
- Suivre des instructions courtes et simples

PALIER 2 – COMPÉTENCE 7 :

S'APPUYER SUR DES MÉTHODES DE TRAVAIL POUR ÊTRE AUTONOME

- Soutenir une écoute prolongée

Le niveau visé est le niveau A1 : l'élève comprend des termes simples et des expressions élémentaires si l'interlocuteur s'exprime lentement et distinctement. Il convient donc d'entraîner l'élève aux différents items déclinés dans le socle, mais aussi de l'entraîner à suivre le cours d'un récit, d'une explication avec les aides appropriées et à reconnaître des types de phrases, des indications chiffrées.

La salle de classe est le contexte social dans lequel évolue l'élève, acteur social. Ce lieu reste un domaine privilégié de mise en situation de communication de l'apprentissage du français comme langue de scolarisation.

Rester concentré en situation d'écoute relève de la compétence d'autonomie et d'initiative. L'utilisation de supports audio, vidéo variés permet d'entraîner l'apprenant à développer une concentration propre à l'écoute. Des projets mettant en réseau différentes disciplines permettent à l'élève d'utiliser la langue comme outil de réalisation d'un projet commun et l'incitent à pratiquer la réception de langages différents (musique, théâtre...).

POUR LE PALIER 3

PALIER 3 – COMPÉTENCE 2 :

ÉCOUTER ET COMPRENDRE

- Comprendre un message oral et réaliser une tâche
- Comprendre les points essentiels d'un message oral (conversation, information, récit, exposé)

POUR FAVORISER CES ACTIVITÉS

- Les outils numériques

L'utilisation de MP3 ou baladeurs permet aux élèves de concentrer leurs efforts sur la phonologie et d'accorder une importance particulière à la prosodie et à la prononciation de phonèmes qui n'existent pas dans leurs langues maternelles et qui donc ne peuvent être discriminés et reproduits sans entraînement. En phase de réception, la répétition de mots face à l'enseignant (phase d'acquisition) puis seul, permet à l'élève de discriminer plus facilement les sons et développe ses stratégies de compréhension de l'oral. Utiliser des baladeurs offre aux élèves l'occasion de prolonger significativement l'exposition à la langue cible au-delà de la classe.

- Les supports

Les images des supports vidéo (films d'animation, extraits de films, documentaires tels que l'émission « C'est pas sorcier », ...), peuvent servir d'appui au texte pour en faciliter la compréhension. L'essentiel est de fournir le maximum de documents authentiques, qui ne seront didactisés que si le besoin s'en fait sentir en phase d'apprentissage.

On privilégie des situations de la vie quotidienne dans lesquelles le message oral fait partie d'un ensemble de supports destinés à aider l'élève à accomplir une mission :

- écouter des annonces enregistrées (dans un magasin, une gare, un aéroport, les grands titres d'un journal télévisé, des messages téléphoniques, ...)

- comprendre un programme de cinéma sur une boîte vocale, un message d'opérateur téléphonique, comprendre un bulletin météo radiodiffusé ou télévisé afin de planifier une sortie
- suivre la visite guidée d'un lieu, repérer les grandes lignes d'un reportage, d'une présentation pratique.

- **Les stratégies à développer**

- **anticiper** : repérer les éléments situationnels, émettre des hypothèses ;
- **repérer** les éléments supra-segmentaux (le nombre de voix, les sons périphériques, l'accent des locuteurs, l'intonation, le rythme, le type de discours...) ;
- **identifier** : les éléments lexicaux, syntaxiques, les temps et formes des verbes, les pronoms personnels ;
- **mettre en relation / en réseau** : les éléments lexicaux, les désignateurs, les pronoms et leurs référents, les repères locatifs et temporels, les mots récurrents, les structures récurrentes, les temps) ;
- **synthétiser** : vérifier la justesse des hypothèses émises au cours de l'anticipation, émettre les premières hypothèses de sens en cours d'écoute, repérer ce qui reste à comprendre ;
- **inférer** les éléments grammaticaux non identifiés à l'oral, les éléments lexicaux inconnus (inférence grammaticale, contextuelle, culturelle) ;
- **reformuler** : rendre compte des faits, formuler l'implicite.

Toutes ces stratégies sont transférables dans la mise en œuvre des activités de compréhension de l'écrit.

LIRE

Dans les activités de réception visuelle (lecture, ou compréhension de l'écrit), l'utilisateur, en tant que lecteur, reçoit et traite des textes écrits produits par un ou plusieurs scripteurs.

DANS LE SOCLE

La compréhension de l'écrit est déclinée de façon implicite dans la compétence 1 :

- palier 1, « Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple » ;
- palier 2 « Repérer, dans un texte des informations explicites » ;
- palier 3 « Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires ».

Elle apparaît également :

- dans la compétence 2 de façon explicite aux paliers 2 et 3 dans le domaine « Lire » ;
- dans la compétence 3 de façon implicite dans le domaine « Nombres et calcul » ;
- dans la compétence 4 aux paliers 2 et 3 dans le domaine « S'informer, se documenter », avec des items tels que « Lire un document numérique » (palier 2) ou encore « Chercher et sélectionner l'information demandée » (palier 3) ;
- dans la compétence 5 aux paliers 2 et 3 dans le domaine « Lire et pratiquer différents langages » avec des items tels que « Lire et utiliser textes, cartes, croquis, graphiques » (palier 2) et « Lire et employer différents langages : textes – graphiques – cartes – images – musique » (palier 3).

POUR LE PALIER 1

PALIER 1 – COMPÉTENCE 1 :

LIRE

- Lire seul et écouter des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge
- Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simple
- Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court
- Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions

PALIER 1 – COMPÉTENCE 3 :

NOMBRES ET CALCULS

- Résoudre des problèmes de dénombrement

Le travail de réception d'un message écrit est impossible sans l'étude du vocabulaire et de la grammaire de la langue, « identifier », « repérer », « distinguer ».

Les activités s'appuient sur des supports iconographiques (imagier, lexique) en privilégiant les entrées ludiques. Le lexique se construit en créant des liens entre les mots : mots de la même famille, synonymes, contraires.

Un travail prenant appui sur des productions des élèves (utilisant une approche contrastive permettant aux élèves eux-mêmes d'observer, d'analyser et de tirer des conclusions) est recommandé.

En mathématiques, la résolution des problèmes de dénombrement est étroitement liée à la compréhension préalable de l'énoncé. Les problèmes centrés sur des situations vécues du quotidien aident l'élève, tout comme l'utilisation de dessins, de jeux.

POUR LE PALIER 2

PALIER 2 – COMPÉTENCE 1 :

LIRE

- Lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse adaptés à son âge
- Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne
- Dégager le thème d'un texte
- Repérer dans un texte des informations explicites
- Inférer des informations nouvelles (implicites)
- Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue)
- Utiliser des connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre
- Lire avec aisance (à haute voix et silencieusement)

PALIER 2 – COMPÉTENCE 2 :

LIRE

- Suivre des instructions courtes et simples, comprendre les consignes de la classe
- Comprendre des mots familiers et des expressions courantes
- Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus (indications, informations)
- Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple accompagné éventuellement d'un document visuel

PALIER 2 – COMPÉTENCE 3 :

ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES

- Lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques

PALIER 2 – COMPÉTENCE 4 :

S'INFORMER, SE DOCUMENTER

- Lire un document numérique
- Chercher des informations par voie électronique

PALIER 2 – COMPÉTENCE 5 :

AVOIR DES REPÈRES LITTÉRAIRES

- Lire des œuvres majeures du patrimoine et de la littérature pour la jeunesse

LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES

- Lire et utiliser des textes, cartes, croquis, graphiques

Il ne faut pas hésiter à donner des livres à l'avance à l'élève. Les livres bilingues, les dictionnaires bilingues, les traductions dans la langue d'origine, les enregistrements audio d'oeuvres. L'étude d'extraits choisis permet à l'élève de créer des liens entre différents genres, différentes périodes.

Les modes d'évaluation de la compréhension peuvent être variés (utilisation de lots d'images à sérier, image thème à trouver, dessin...)

Les tests de positionnement permettent de mieux connaître les compétences de compréhension de l'écrit dans les langues pratiquées par l'élève (langues familiales, langues de scolarisation...). L'exposition à l'écrit, appuyée sur l'illocutoire et l'iconique doit être immédiate et intensive dans le cas où l'élève n'est jamais entré dans l'écrit à son arrivée dans la classe.

En ce qui concerne la compétence 2, le niveau visé est le niveau A1 : il s'agit de comprendre des textes très courts et simples avec des mots familiers et des expressions très élémentaires. Par exemple, comprendre une carte postale ou une invitation simple et brève en s'appuyant sur des modèles connus.

L'élève sera donc entraîné à repérer, dans des textes courts dont la forme est familière (courriel, carte postale, grille ou tableau, etc.) quelques informations concrètes : quantités, heures, noms, dates...

La pédagogie de projet et l'approche actionnelle (donner des missions à réaliser, proposer des micro tâches...) permettent de mettre en réseau plusieurs disciplines, et donc plusieurs langages. C'est aussi l'occasion de travailler l'histoire des arts et d'utiliser des langages dans lesquels l'élève peut s'exprimer plus facilement puisqu'il passe par le geste avant de passer par la langue (dessin, sculpture, théâtre...). On organise des projets artistiques, culturels, scientifiques ou sportifs, en associant des intervenants interlocuteurs privilégiés pour les élèves. Ces différents domaines, outre leur valeur éducative propre, jouent alors un rôle de médiation pour l'apprentissage de la langue.

POUR LE PALIER 3

PALIER 3 – COMPÉTENCE 1 :

LIRE

- Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi
- Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires
- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue
- Savoir faire appel à des outils appropriés pour lire

PALIER 3 – COMPÉTENCE 2 :

LIRE

- Comprendre le sens général de documents écrits
- Savoir repérer des informations dans un texte

PALIER 3 – COMPÉTENCE 3 :

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUES, RÉSoudre DES PROBLÈMES

- Rechercher, extraire et organiser l'information utile

PALIER 3 – COMPÉTENCE 4 :

ADOPTER UEN ATTITUDE RESPONSABLE

- Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement

S'INFORMER, SE DOCUMENTER

- Consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte)
- Identifier, trier et évaluer des ressources
- Chercher et sélectionner l'information demandée

PALIER 3 – COMPÉTENCE 7 :

ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS

- Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles

POUR FAVORISER CES ACTIVITÉS DU PALIER 3

- Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi

La lecture est une compétence transversale et un processus avant un résultat. Repérer l'origine de la difficulté à lire permet de concevoir des outils personnalisés plus efficaces pour l'élève (pour un EANA, cela ne dépend pas uniquement de la connaissance de la langue). La lecture à haute voix est précieuse pour identifier les difficultés phonologiques (discrimination auditive,...). On pourra s'appuyer sur *Lector et Lectix – apprendre à comprendre les textes narratifs* de R. Goigoux et S. Cèbe.

L'outil MP3 aide efficacement à l'apprentissage.

- Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires

Les raisons linguistiques ne sont pas les seuls freins à l'accès à l'implicite. Pour amener l'élève à comprendre l'implicite, l'enseignant doit s'interroger sur les pré-requis culturels et les connaissances que l'élève aura acquises antérieurement ou acquiert dans son parcours personnel et scolaire. Le code culturel scolaire relève parfois de conventions tacitement partagées et qu'il convient d'explicitier.

- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire

Les modes de raisonnement relèvent aussi des ancrages culturels. L'enseignant se doit d'être ouvert pour vérifier la compréhension de l'élève ; ce n'est parce qu'un élève ne réussit pas à rendre compte d'un raisonnement en français qu'il ne réussit pas à raisonner :

- utiliser d'autres langages (cf. compétence 5) ;
- permettre la médiation par d'autres langues : langue maternelle ou LV apprise ;
- favoriser le plurilinguisme, levier de l'intercompréhension.

Enseigner la langue, c'est aussi susciter un questionnement sur le fonctionnement de la langue. Favoriser une approche contrastive entre les langues pratiquées (gestuelle, phonologie, lexicque, syntaxe...) se révèle très positif.

- **Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu**

Se référer au paragraphe page précédente « Repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires ».

- **Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés**

Il est nécessaire d'utiliser des « moyens divers ». L'enseignant propose des activités (QCM, images, schémas, BD, résumés à choisir ...) permettant à l'élève de manifester sa compréhension. Cela peut même être un objectif de travail pour une classe parallèle ou des élèves de la classe dans laquelle les élèves sont intégrés – les autres élèves préparant des outils pédagogiques de compréhension de l'écrit pour leurs pairs.

- **Lire en langue vivante étrangère**

La compétence fait référence au niveau A2 du CECRL. Il s'agit de comprendre des textes courts et simples, tels que :

- comprendre une lettre personnelle simple et brève
- lire des écrits factuels simples et prélever une information dans des prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, brochures, courts articles de journaux
- suivre la trame d'une histoire

L'enseignant veillera à entraîner les élèves à être capable de comprendre des consignes écrites pour réaliser une tâche, de savoir repérer des informations ciblées sur des panneaux et des documents informatifs, de comprendre un message de correspondance, et de savoir repérer des informations simples dans un texte narratif.

Pour ce faire, on pourra :

- utiliser des indices extralinguistiques,
- s'appuyer sur la situation d'énonciation,
- reconstruire du sens à partir d'éléments significatifs,
- s'appuyer sur des indices culturels,
- segmenter en unités de sens,
- mettre en relation les éléments d'information,
- mobiliser des références culturelles pour interpréter des éléments du message,
- s'appuyer sur les caractéristiques connues d'un type de texte,
- segmenter le texte pour repérer les idées clés, les articulations logiques du texte.

La compétence 4 permet de croiser les disciplines et de mettre en cohérence l'ensemble des compétences déclinées qui pourront être sollicitées plusieurs fois à travers divers projets avant d'être validées. Les items déclinés font écho à l'item de la compétence 7 cité dans le tableau.

Activités de production

Les activités de production ont une fonction importante dans nombre de secteurs académiques et professionnels (présentations et exposés oraux, études et rapports écrits) et dans l'évaluation sociale à laquelle elles donnent particulièrement lieu (jugement porté sur les prestations écrites ou sur la fluidité, l'aisance des prises de parole et de l'exposition orale).

Avant de décliner la mise en adéquation du socle et du CECRL avec l'éclairage le plus pertinent possible, deux points sont à souligner :

- Éviter de mettre l'élève uniquement en situation de réception :
 - favoriser les situations de verbalisation, de production et de correction (travaux en binômes, auto correction, intercorrection – de ses propres productions, mais aussi de celles de ses pairs) ;
 - multiplier les occasions de manipulations et l'expérimentation de la langue pour sa discipline ou son champ d'intervention ;
 - « donner le temps » aux apprentissages de se construire et ne pas évaluer trop précocement pour ne pas décourager les élèves.
- Les progrès en langue (passage du A1 au B1, avancement vers le C1) sont le fruit d'activités de production et non de réception. Il est absolument nécessaire de mettre les élèves en situation de production (orale et écrite) pendant tous les cours.

PARLER EN CONTINU

Dans les activités de production orale, l'utilisateur de la langue produit un texte ou énoncé oral qui est reçu par un ou plusieurs auditeurs.

DANS LE SOCLE

Cette activité langagière se retrouve de façon explicite :

- dans la compétence 1 à tous les paliers dans le domaine « Dire »,
- dans la compétence 2 des paliers 2 et 3 dans le domaine « Parler en continu ».

Elle est présente de façon plus implicite :

- dans la compétence 3 à tous les paliers à travers les termes « Restituer » et « Décrire » de différents items.

On la trouve également :

- dans la compétence 5 du palier 2,
- dans la compétence 7 du palier 3.

POUR LE PALIER 1

PALIER 1 – COMPÉTENCE 1 :	
DIRE	<ul style="list-style-type: none">- S'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié- Dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts- Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus
PALIER 1 – COMPÉTENCE 3 :	
NOMBRES ET CALCULS	<ul style="list-style-type: none">- Restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication
GÉOMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">- Décrire les figures planes, les solides usuels

POUR FAVORISER CES ACTIVITÉS DU PALIER 1

- **Dire de mémoire** : l'EANA ne peut généralement pas être aidé par ses parents à la maison. L'apprentissage ne peut se faire qu'à l'aide d'outils numériques (MP3,...) qui permettent de prolonger la phase d'écoute et d'entraînement hors des murs de l'école. On enregistre poèmes, comptines, alphabets chantés que les élèves écoutent pour s'entraîner (enregistrements modélisants réalisés par l'enseignant). Le baladeur permet également aux élèves de s'enregistrer, de comparer leur production au modèle et de recommencer : il s'agit d'un véritable brouillon oral, indispensable outil de progression.
- **S'exprimer clairement** : il n'est pas nécessaire de faire répéter ni de tout répéter. Il s'agit d'être compris. La correction phonétique n'est pas attendue dans un premier temps et il faut savoir respecter des pauses, des hésitations, des reprises. L'élève va mémoriser un vocabulaire sur des situations de vie d'école, dans des formes syntaxiques simples.

Faire comparer la façon de dire les nombres, travailler sur les notions de quantités (plus que..., moins que...). En effet, certains élèves allophones n'ont pas les pré-requis de la maternelle.

POUR LE PALIER 2

PALIER 2 – COMPÉTENCE 1 :

LIRE

- S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis
- Prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté
- Dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose

Les remarques seront les mêmes que pour le palier 1. On pourra également s'appuyer sur les dispositifs d'aide.

PALIER 2 – COMPÉTENCE 2 :

PARLER EN CONTINU

- Se présenter ; présenter quelqu'un
- Épeler des mots familiers
- Reproduire un modèle oral
- Utiliser des expressions ou des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages
- Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition

PALIER 2 – COMPÉTENCE 3 :

NOMBRES ET CALCULS

- Restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication

GÉOMÉTRIE

- Décrire les figures planes, les solides usuels. *Les remarques seront les mêmes que pour le palier 1.*

PALIER 2 – COMPÉTENCE 5 :

PRATIQUER LES ARTS ET AVOIR DES REPÈRES EN HISTOIRE DES ARTS

- Interpréter de mémoire une chanson

On retrouve le même item que dans la compétence 2 du palier 2.

Au niveau A1 du cadre, il s'agit d'amener l'élève à s'exprimer en utilisant des termes simples et des expressions élémentaires, au besoin avec des pauses.

L'élève pourra se décrire, décrire des activités ou des sujets familiers en utilisant des connecteurs élémentaires, raconter une histoire courte et stéréotypée à partir d'images. Il pourra être amené également à lire à haute voix de manière expressive un texte bref après répétition (une carte de vœux, un petit poème ou un court extrait de conte), réciter « un texte » mémorisé, chanter une chanson.

POUR LE PALIER 3

PALIER 3 – COMPÉTENCE 1 :

DIRE

- Formuler clairement un propos simple
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication

PALIER 3 – COMPÉTENCE 2 :

PARLER EN CONTINU

- Reproduire un modèle oral
- Décrire, raconter, expliquer
- Présenter un projet et lire à haute voix
- Rendre compte de faits

PALIER 3 – COMPÉTENCE 3 :

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUES, RÉSoudre DES PROBLÈMES

- Reasonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer
- Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté

PALIER 3 – COMPÉTENCE 7 :

ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION

- Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis

POUR FAVORISER CES ACTIVITÉS DU PALIER 3

- **Formuler clairement un propos simple** : être attentif à l'aspect phonologique de la production orale. Entraîner à la discrimination des phonèmes, privilégier le lien graphie phonie.
- **Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé** : entraîner l'élève à s'exprimer à l'oral devant ses pairs. Il utilise ses notes, mais formule ses propos de façon autonome. La prise de parole se fait dans une situation de communication précise qui justifie la production orale en continu (exposé, description d'un fait d'actualité à partir d'une photo). L'entraînement se fait avec l'outil MP3, à partir d'une production modélisante (lecture d'un poème), ou en autonomie, en fonction de la typologie de production choisie.
- **Adapter sa prise de parole à la situation de communication** : l'enseignant prend en compte les acquis des élèves et explicite les codes qui gèrent les échanges linguistiques en France en fonction du contexte social.
- **Parler en continu en langue vivante étrangère** : le niveau attendu est le niveau A2. Il s'agit d'amener l'élève à produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses. Il pourra, en plus des items mentionnés plus haut :
 - décrire sa vie quotidienne (son environnement, ses activités...),
 - raconter une histoire ou relater un événement,
 - faire un exposé court, préparé sur un sujet familier,
 - décrire un objet, des personnages, des animaux, une expérience,
 - faire une brève annonce ou présenter un projet, fournir une explication (comparaison, raisons du choix...).

RÉAGIR ET DIALOGUER

Dans les activités de production orale en interaction, l'utilisateur de la langue joue alternativement le rôle de locuteur et de l'auditeur ou destinataire avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération.

DANS LE SOCLE

Cette activité langagière est le « fer de lance de la communication » mais elle est peu représentée au niveau des compétences du socle.

On la trouve cependant présentée de façon explicite pour la compétence 1, aux trois paliers du socle, et également pour la compétence 2 aux paliers 2 et 3.

La compétence 5 au palier 3 l'aborde de façon seulement implicite, dans la pratique des différents langages.

Les techniques de l'information et de la communication sont un appui intéressant pour mener à cette dimension de la compétence.

POUR LE PALIER 1

PALIER 1 – COMPÉTENCE 1 :

DIRE

- Participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication

Cette capacité implique un travail quotidien d'acquisition des codes culturels indispensables à la communication au sein d'un groupe classe et à l'intérieur de l'école.

L'enseignant peut s'appuyer sur une approche par contraste entre les différents codes de l'oral et de l'écrit, selon le contexte de communication et une mise en lien entre la langue d'origine et la langue de scolarisation.

Les règles de communication appropriées sont mises en place à travers des situations de communication qui génèrent différentes interactions (entre pairs, en présence de l'adulte dans le groupe...).

POUR LE PALIER 2

PALIER 2 – COMPÉTENCE 1 :

DIRE

- Répondre à une question par une phrase complète à l'oral
- Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui ; formuler et justifier un point de vue

PALIER 2 – COMPÉTENCE 2 :

RÉAGIR ET DIALOGUER

- Demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires : accueil et prise de congé
- Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)

Dans l'accès à la maîtrise de la langue de scolarisation, l'élève aura plus de facilité à comprendre qu'à s'exprimer. Il convient d'être patient et de l'aider dans sa démarche de production en compensant, en reformulant, en lui donnant des outils ponctuels au moment de l'expression. On pourra afficher au mur des *flashcards* avec les expressions idiomatiques utilisées dans la vie quotidienne. L'élève utilise en effet dans un premier temps des structures élémentaires mémorisées, des expressions idiomatiques, afin de communiquer une information dans des situations de la vie quotidienne et d'actualité.

L'activité en groupe de 2 (comme celle couramment utilisée dans l'apprentissage d'une langue vivante étrangère) est à privilégier dans la classe pour l'ensemble des disciplines, car elle permet une prise de parole plus spontanée et naturelle. Elle doit toutefois toujours avoir un enjeu. Elle se conduit aussi au niveau de l'établissement avec la rencontre des différents partenaires lors de projets (rédiger un reportage pour présenter l'école aux parents, aux futurs arrivants, ...). Elle se déroule aussi de façon virtuelle en proposant des jeux de rôle dans des scénarios simples mis en place par l'enseignant, dans lesquels l'élève devra accomplir une mission dans une situation donnée (jeu de rôles).

L'emploi des différents registres acquis en immersion et utilisés hors de leur contexte peuvent être perçus comme maladroits et ne doivent pas être considérés comme de l'insolence ou de l'impolitesse. Ils doivent au contraire être utilisés comme des déclencheurs d'apprentissages qui induisent des explications, un retour à l'explicitation sereine des codes culturels et des contextes de situation adaptés.

Pour la compétence 2, au niveau A1 du cadre, il s'agit de communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots. L'interlocuteur répète ou formule ses phrases lentement et aide l'élève à formuler ses propos. L'élève est amené également à épeler des mots familiers, chanter l'alphabet et lire des données chiffrées simples (prix, numéros de téléphone, âge) dans le cadre d'un échange de questions et réponses.

POUR LE PALIER 3

PALIER 3 – COMPÉTENCE 1 :

DIRE

- Participer à un débat, à un échange verbal

PALIER 3 – COMPÉTENCE 2 :

RÉAGIR ET DIALOGUER

- Établir un contact social
- Dialoguer sur des sujets familiers
- Demander et donner des informations
- Réagir à des propositions

PALIER 3 – COMPÉTENCE 5 :

LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES

- Lire et employer différents langages : textes, graphiques, cartes, images, musique

Les habitudes culturelles doivent être prises en compte. L'enseignant doit expliquer les codes qui gèrent les échanges linguistiques en France en adoptant une approche contrastive (cf. palier 1). La mise en réseau de plusieurs disciplines à travers la pédagogie de projet favorise les échanges en s'appuyant sur différents langages.

Pour la langue vivante étrangère, c'est le niveau A2 du cadre qui est visé. Il s'agit d'interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations. On pourra amener l'élève à gérer des échanges de type social très courts, notamment à demander et fournir des renseignements de type quantitatifs (horaires, heures, prix, etc.), qualitatifs (repas, itinéraire, achats, etc.), ou encore factuels (un événement, un incident...).

ÉCRIRE

Le résultat d'une opération de production langagière est un texte [production écrite] qui, une fois énoncé ou écrit, devient un objet véhiculé par un canal donné et indépendant de sa production. Il fonctionne alors comme un objet de réception langagière. Les écrits sont des objets concrets, qu'ils soient gravés dans la pierre, manuscrits, dactylographiés, imprimés ou électroniques. Ils permettent la communication malgré l'éloignement du producteur et du récepteur dans l'espace ou le temps – propriété sur laquelle se fonde largement la société humaine.

DANS LE SOCLE

Cette activité langagière apparaît dans bon nombre de compétences, y compris lorsqu'elle est précisée en complément de la production orale ou simplement sous-entendue.

POUR LE PALIER 1

PALIER 1 – COMPÉTENCE 1 :	
ÉCRIRE	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court- Écrire de manière autonome un texte de cinq à dix lignes- Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée

PALIER 2 – COMPÉTENCE 3 :	
NOMBRES ET CALCULS	<ul style="list-style-type: none">- Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000
GÉOMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">- Situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement- Reconnaître, nommer, décrire les figures planes et les solides usuels

L'élève peut écrire des expressions et des phrases simples isolées. Il peut aussi écrire des phrases et des expressions simples sur lui-même ou sur des personnages imaginaires, les lieux où ils vivent et ce qu'ils font.

Pour l'enseignant, la connaissance des systèmes orthographiques, grammaticaux et syntaxiques des langues d'origine des élèves permet de mieux les aider à appréhender la production écrite dans la langue de scolarisation (erreurs « incontournables », confusions de sons, usage des déterminants...).

Le graphisme est un passage obligé de la production écrite, d'autant que certains élèves n'ont pas bénéficié de cet apprentissage dans leur pays d'origine.

POUR LE PALIER 2

PALIER 2 – COMPÉTENCE 1 :

DIRE	<ul style="list-style-type: none">- S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis
ÉCRIRE	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire- Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte-rendu)- Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée- Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit

PALIER 2 – COMPÉTENCE 2 :

ÉCRIRE	<ul style="list-style-type: none">- Copier des mots isolés et des textes courts- Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles- Renseigner un questionnaire- Produire de manière autonome quelques phrases
---------------	--

PALIER 2 – COMPÉTENCE 3 :

NOMBRES ET CALCULS	<ul style="list-style-type: none">- Écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000
GÉOMÉTRIE	<ul style="list-style-type: none">- Situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement- Reconnaître, nommer, décrire les figures planes et les solides usuels. <i>Les items sont les mêmes qu'au palier 1, mais ils seront mis en œuvre de façon plus approfondie avec des exigences différentes.</i>

PALIER 2 – COMPÉTENCE 4 :

CRÉER, PRODUIRE, TRAITER ET EXPLOITER DES DONNÉES

- Produire un document numérique : texte, image, son

PALIER 2 – COMPÉTENCE 5 :

LIRE ET PRATIQUER DIFFÉRENTS LANGAGES

- Lire et utiliser textes, cartes, croquis, graphiques

PRATIQUER LES ARTS ET AVOIR DES REPÈRES EN HISTOIRE DE L'ART

- Inventer et créer des textes, des oeuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements à visée artistique ou expressive

Pour la compétence 2, le niveau du cadre est le niveau A1 : l'objectif est d'amener l'élève à copier et écrire sous la dictée ou de manière guidée un message très simple, de produire des mots et des énoncés brefs et simples.

L'utilisation de l'outil numérique facilite le travail de production et d'amélioration de textes et pallie aux difficultés liées au graphisme évoquées au palier 1.

POUR LE PALIER 3

PALIER 3 – COMPÉTENCE 1 :

ÉCRIRE

- Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée
- Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire
- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte
- Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données

PALIER 3 – COMPÉTENCE 2 :

ÉCRIRE

- Décrire, raconter, expliquer
 - Copier, écrire sous la dictée
 - Répondre à un questionnaire
 - Écrire un message simple
 - Rendre compte de faits
 - Écrire un court texte, une description
- Le niveau visé est le niveau A2, il s'agit d'écrire des énoncés simples et brefs. On pourra amener l'élève à :*
- Écrire une lettre à un correspondant pour se présenter, proposer une rencontre, inviter, remercier, exprimer des excuses...
 - Écrire un court poème en écriture imitative ou un texte imaginaire
 - Décrire une personne, un personnage imaginaire, un lieu, une image

PALIER 3 – COMPÉTENCE 3 :

PRATIQUER UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

- Raisonner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer
- Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté

PALIER 3 – COMPÉTENCE 4 :

CRÉER, PRODUIRE, TRAITER ET EXPLOITER DES DONNÉES

- Saisir et mettre en page un texte

COMMUNIQUER, ÉCHANGER

- Écrire, envoyer, diffuser, publier

PALIER 3 – COMPÉTENCE 7 :

ÊTRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION

- Savoir s'auto évaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis

POUR FAVORISER CES ACTIVITÉS DU PALIER 3

- **Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée** : l'enseignant est vigilant au niveau de la trace écrite produite par l'élève, qu'elle soit manuscrite ou dactylographiée : elle doit être claire, mise en page et utilisant une graphie permettant une bonne lisibilité. L'élève a plus d'aisance à reproduire un modèle et à prendre de bonnes habitudes de présentation si les supports sur lesquels il travaille facilitent sa lecture et sa compréhension. Les supports et plans du cours, les fiches lexicales, les mots importants à retenir, les fiches méthodologiques sont mises à disposition de l'élève sous une forme aboutie ou à compléter. Ces documents participent au développement de l'autonomie de l'élève.
- **Écrire lisiblement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire** : l'enseignant fait travailler l'élève sur la base de la langue de la discipline (reprise des manuels, classeurs, cahiers, exercices, contrôles). L'Histoire-Géographie et les Sciences de la vie et de la terre sont des disciplines particulièrement porteuses en termes d'apprentissage linguistique. La préparation en amont des contrôles écrits dans les différentes disciplines (interactions orales, fiche lexicale spécifique...) est beaucoup plus efficace que les reprises *a posteriori*.
- **Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données** : L'enseignant se doit d'être attentif à la conception et à la formulation des questions posées ou des consignes données. Il privilégie la reformulation entre pairs pour s'assurer de la compréhension de tous et anticipe ainsi sur des difficultés qui ne sont pas toujours manifestes.
- **Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte** : il s'agit de pratiquer la réécriture en plusieurs étapes avec les élèves, le brouillon étant l'outil de progression. On sollicite également l'écriture en binôme ou l'écriture créative sur des supports autres que la feuille de cours, en adéquation avec la thématique abordée (par exemple, une biographie rédigée sur un support symbolisant la vie et l'œuvre de la personne). Développer chez l'élève une attitude d'ouverture et de curiosité à l'égard du fait linguistique permet de faire découvrir que la recherche de la justesse et de la richesse langagière n'est jamais finie. L'adulte, par sa posture, communique une culture du doute et de la modestie. Il facilite l'accès aux outils et techniques de recherche.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **La gestion de l'erreur** : il est nécessaire de comprendre les erreurs des élèves en « français de l'école » et l'enseignant fera preuve de bienveillance à cet égard. Les erreurs sont les marques d'un apprentissage en cours et non les indices d'une mauvaise volonté quelconque. Elles ne sont pas des « fautes morales » et participent d'une phase normale de l'apprentissage.
- **L'oral comme levier** : l'élève ne peut faire ce qu'il ne sait pas faire. L'enseignant utilisera l'oral comme levier. Toutes les séquences d'oral sont à considérer comme des moments de travail intensif et non des instants de confort ou de reprise « au ralenti ». L'élève y est mis en activité didactique et participe à un temps d'apprentissage : ce n'est pas la durée qui importe le plus (chronos) mais l'opportunité et l'occasion, le « bon moment » qui s'avèrent décisifs (kairos).

ÉCRIRE EN INTERACTION

PALIER 2 – COMPÉTENCE 4 :

COMMUNIQUER, ÉCHANGER

- Échanger avec les technologies de l'information et de la communication

De la même façon qu'il y a interaction orale, il y a également **interaction écrite**. Cette activité langagière est familière aux élèves qui échangent courriers, SMS, courriels, et chattent sur des blogs ou des forums. C'est un moyen détourné mais efficace pour leur permettre de rentrer dans l'écrit.

On utilise alors l'écrit pour :

- transmettre et échanger des notes, des mémos dans le cas où le contexte imaginaire ou réel ne permet pas l'interaction orale ;
- correspondre par courriels, lettres, blogs ;
- négocier des textes en reformulant et en échangeant des brouillons, des corrections ;
- participer à des forums.

Partir de ces productions écrites de forme relativement simple permet de les complexifier et de les transformer en textes articulés, enrichis, dans lesquels le message d'origine ne reste plus qu'à l'état de trame.

On retrouve cette notion d'échange dans la compétence 4 au palier 3.

Activités de médiation

Dans la plupart des cas, le locuteur ou le scripteur produit son propre texte pour exprimer sa pensée. Dans d'autres, il joue le rôle de canal de communication (souvent, mais pas obligatoirement, dans des langues différentes) entre deux personnes ou plus qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas communiquer directement. Ce processus de médiation peut [...] être interactif ou pas.

Dans les activités de médiation, l'utilisateur de la langue ne joue pas le rôle habituel d'un locuteur ou d'un scripteur qui souhaite transmettre un message. Il n'exprime pas sa pensée, ses sentiments mais doit jouer le rôle d'intermédiaire, de truchement, entre des interlocuteurs qui ne peuvent se comprendre en direct. Il peut s'agir de locuteurs de langues différentes, mais pas forcément. La médiation peut être orale ou écrite.

Les activités de médiation sont diverses : l'interprétation (orale) et la traduction (écrite), mais aussi, le résumé, la reformulation de textes dans la même langue si le texte original est incompréhensible pour son destinataire. Elles nécessitent la mise en oeuvre de stratégies très fines, qui reflètent les façons de se débrouiller avec des ressources limitées pour traiter l'information et lui trouver un sens équivalent. Dans un premier temps, il est indispensable de planifier la tâche en tenant compte des besoins des interlocuteurs, en recherchant dans son bagage linguistique les éléments qui pourront répondre à ces besoins. Il faut ensuite l'exécuter en contournant les difficultés, en comblant éventuellement les lacunes et si possible en évitant les pannes ou en les compensant par d'autres moyens de communication. Il convient ensuite de vérifier la cohérence du message et son adéquation aux besoins de l'interlocuteur.

Cette activité langagière qu'est la médiation n'apparaît pas dans le socle. Elle est cependant indispensable dans le travail mené avec les EANA, qui la pratiquent constamment pour passer de la langue d'origine à la langue de scolarisation. L'élève mobilise alors en priorité des compétences de réception et des compétences pragmatiques avant de passer à l'activité de médiation proprement dite.

- Les différents acteurs de cette médiation peuvent être : les enseignants, les pairs (des élèves arrivés depuis plus longtemps dans la classe, partageant la même langue d'origine et maîtrisant mieux la langue cible, les autres élèves de la classe), l'équipe administrative ou éducative, les intervenants extérieurs.
- Les différents outils de cette médiation peuvent être : des dictionnaires bilingues, des lexiques illustrés, des lexiques sonores fabriqués par les pairs, des logos, des vidéos ou fichiers son du type « mode d'emploi » réalisés par des élèves ayant déjà vécu la même situation et l'ayant résolue.